informe premier jet, que Virgile, s'il eût vécu, l'eût remise en fonte pour en accorder les données, qu'en conséquence les contradictions présentées par notre texte offrent un point d'appui sur lequel puisse reposer la chronologie de sa composition, est une erreur; le poète, en se donnant la tâche, bien conforme à la manière de son époque, de recueillir toutes les traditions, fussent-elles contradictoires, s'interdisait de les ramener à l'unité; sa logique est celle d'un poète, non celle d'un historien;

2° Cependant l'*Énéide* n'est pas pour autant une sorte de « musée des légendes » analogue aux recueils des *antiquarii*, rappelant ce que seront un peu plus tard les *Antiquités romaines* de Denys, ce que devaient être alors les ouvrages historiques de Varron; chez Virgile, les légendes sont devenues éléments d'art, la curiosité a été élevée à la hauteur du sentiment esthétique et, si étrangère à nos habitudes que soit la méthode du poète, nous sommes contraints d'avouer qu'elle n'a pas nui au succès de son œuvre.

A. GUILLEMIN.

II

LE POÈME 64 DE CATULLE ET VIRGILE

PAR L. HERRMANN

Professeur à l'Université de Bruxelles

1. — *Catulle poète de fêtes publiques et privées.*

L'aspect cérémonieux de certains poèmes de Catulle n'est pas toujours aperçu, parce que les poèmes sur Lesbie ou les pièces satiriques ont plus de relief. Cependant, un poème au moins, l'hymne à Diane (pièce 34), même s'il se rattache à la lyrique éolienne directement ou à travers les hymnes alexandrins, possède nettement le caractère d'une composition destinée à une cérémonie romaine. La comparaison de cet hymne avec l'hymne à Artémis de Callimaque, d'une part[1], et avec le chant séculaire d'Horace, d'autre

1. Voir le caractère « épique » plus que « lyrique » de cet hymne (édition E. Cahen, collection Budé, 1922, p. 45 et suiv.).

part[1], montre clairement que ce n'est pas un simple essai de traduction, mais une pièce destinée à être réellement chantée en l'honneur de la Diane romaine[2].

De même, le poème 61 a été évidemment composé en vue ou en l'honneur[3] du mariage de Manlius Torquatus et de Iunia. Dès lors, on peut se demander si le poème 64, vulgairement connu sous le nom d'*Épithalame de Thétis et Pélée* et considéré par beaucoup comme une des sources principales de la IV[e] Bucolique de Virgile[4], n'a pas été, lui aussi, composé en vue d'un événement romain déterminé et en vue d'une fête de famille précise.

2. — *La date du poème 64.*

Essayons d'abord de déterminer la date du poème 64.

S'il est vrai que sa fin contienne une polémique contre Lucrèce, comme le prétendent plusieurs érudits, le poème 64 ne peut dater que d'après le début de 54 av. J.-C., où l'on connut enfin dans les milieux lettrés de Rome l'œuvre inachevée du poète, mort prématurément[5].

D'ailleurs, si l'on scrute les v. 397 et suivants du poème 64, on s'aperçoit que c'est seulement en apparence qu'ils nous reportent à des temps mythiques, et qu'en réalité ils contiennent des allusions à peine voilées à des faits de l'époque de Catulle. Par exemple, les v. 400-401, « depuis que le père a souhaité voir le cortège funèbre de son fils dans la fleur de l'âge afin de pouvoir librement ravir la fleur d'une vierge, et en faire une marâtre[6] »,

1. Voir, pour les rapports entre le poème 34 et le chant séculaire d'Horace, C. Brakman, *Horatiana*, *Mnemosyne*, 49 (1921), p. 209-213.

2. Contre l'hypothèse de Friedrich (édition de Catulle, 1908, p. 187) admettant que c'est un essai lyrique, voir U. von Wilamowitz-Möllendorf, *Hellenistiche Dichtung in der Zeit des Kallimachos*, 1924, II, p. 187.

3 Selon T. Frank, *Catullus and Horace*, New-York, p. 54, il s'agirait d'une sorte de cadeau de noces plutôt que d'un poème exécuté à la cérémonie nuptiale.

4. Voir mon livre *Les masques et les visages dans les Bucoliques de Virgile*, Bruxelles, 1930, p. 62 et suiv., et J. Carcopino, dans *Revue des Études latines*, 1929, p. 22-23 et p. 255.

5. Voir Cicéron, *Ad Quint. fratrem*, II, 9, 3 (début de février 54). Friedrich (édition de Catulle), p. 396, et Munro (*Lucretius*), note à III, 57, reconnaissent l'influence de Lucrèce sur Catulle. T. Frank (*Catullus and Horace*), p. 104, admet que Catulle aurait eu communication du poème avant son apparition (voir aussi p. 10), mais déclare lui-même que ceci est « hautement hypothétique » (p. 105).

6. Optauit genitor primaeui funera nati
liber ut innuptae poteretur flore nouercae.

ne peuvent vraiment passer pour une allusion à Thésée, Hippolyte et Phèdre que si l'on suppose, comme Friedrich[1], qu'avant même d'épouser Phèdre, Thésée était déjà désireux de voir mourir Hippolyte dont il était jaloux ! A cette explication invraisemblable et légitimement rejetée par Lenchantin de Gubernatis, il faut en substituer une autre tirée du poème 67 de Catulle. La porte d'une certaine maison a révélé au poète que la jeune épouse de Caecilius a donné sa nuit de noces au vieux Balbus, père du marié (poème 67, v. 19-30). C'est évidemment à ce scandale de Caecilius Balbus que Catulle fait allusion[2].

De même, les v. 403-404 ne visent point les amours incestueuses d'Œdipe[3], mais celles de L. Gellius Poplicola[4]. En effet, ce rival de Catulle qui lui a ravi les faveurs de Lesbie[5], et qui est devenu son ennemi[6], a été poursuivi par son père pour avoir été l'amant de la femme de ce dernier[7]. Catulle l'a attaqué comme si c'était de sa propre mère et non de sa marâtre qu'il avait été l'amant[8]. Or, il n'a pu le faire qu'entre 70 av. J.-C. et 52 av. J.-C., dates de la censure et de la mort du père de L. Gellius Poplicola. Plus précisément encore, il n'a pu le faire que vers le moment de sa rupture définitive avec Lesbie, nettement datée de 55 av. J.-C. par le poème 11[9].

L'étude des allusions de la fin du poème 64 combinée avec l'in-

1. P. 322.

2. Poème 67, v. 24-25 :

Sed pater illius gnati uiolasse cubile
dicitur et miseram conscelerasse domum.

Voir v. 19, 28, 30.

Sur Caecilius Balbus, voir les articles de Edm. Liénard, *Le problème de Caecilius Balbus*, et de moi, *Recherche sur la biographie de Caecilius Balbus*, dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, décembre 1929-janvier 1930, p. 119 à 131 et 132 à 138.

3. 64, v. 403 : ignaro mater se substernens se impia nato
impia non uerita est diuos scelerare penates.

Voir de Gubernatis, édition, v. 403.

4. Voir sur lui Münzer, article *Gellius*, n° 18, *Real Enc.*, VII, p. 1003.

5. Le poème 78 *b* est la suite du poème 80 et il s'y agit de Lesbie, comme le prouve le poème 91.

6. Poèmes 116 et 78 *b*.

7. Valère-Maxime, V, 9, 1 ; voir Münzer, article *Gellius*, n° 17.

8. Poèmes 88, 89, 91 et surtout 90 :

Nascatur magus ex Gelli matrisque nefando
coniugio et discat Persicum aruspicium
nam magus ex matre et gnato gignatur oportet
si uera est Persarum impia religio...

9. Voir poème 11, v. 10-12 et v. 17, etc.

dication tirée de l'influence de Lucrèce, nous amène donc à accepter la date de 54 av. J.-C.

3. — *La nature du poème 64.*

Diverses théories ont été émises sur la nature du poème 64 — pièce inspirée par une œuvre d'art hellénique — imitation d'un ou plusieurs poèmes alexandrins — apologie allégorique du mariage — poésie sur les aventures personnelles de Catulle[1]. Je ne me prononce pas contre elles, car dans le détail, sinon dans l'ensemble, Catulle a certainement imité des modèles artistiques ou littéraires que lui fournissait l'art grec, et, d'autre part, il a su aussi sauvegarder son originalité par des touches personnelles ou romaines. Mais nul, à ma connaissance, n'a soutenu que le but du poème 64 était de chanter un couple heureux contemporain de Catulle. Et pourtant, si Catulle a glissé dans la fin du poème des allusions à des amours incestueuses de son époque, il est parfaitement possible que le reste du poème ait été conçu en l'honneur d'époux vertueux de cette même époque. Le poème 61 ne chantait-il pas déjà un couple légitime connu de Catulle?

Mais bien des différences séparent le poème 64 du poème 61[2]. Le poème 61 est lyrique : il a une partie « fescennine ». Il a de l'unité et sa longueur n'est pas telle qu'il n'ait pu à la rigueur être exécuté dans la cérémonie nuptiale. — Au contraire, le poème 64, épique[3], entièrement sérieux, décousu, très long, n'était destiné qu'à la lecture.

Le poème 61 ne prévoit que sommairement et vaguement la naissance d'un petit Torquatus (v. 216-230). Au contraire, dans le poème 64 la prédiction de la naissance d'Achille est suivie de celle de toute sa destinée (poème 64, v. 323-380) par les Parques, substituées à Apollon et Diane, que Catulle a éloignés des noces à dessein[4]. L'importance du chant des Parques est telle qu'on peut le considérer comme le couronnement du poème 64, orienté tout entier vers lui.

1. Voir Antonielli, *Boll. dell'Ass. Arch. Romana*, 1915 et 1918; Pasquali, *Studi Ital. di fil. class.*, n. s., 1920, I, p. 13; Ramain, *Rev. de Philologie*, 1922, p. 135; Rothstein, *Philologus*, n. f. 32 (78), 1923; Sell, *De Cat. carm. 64 quaest.*, New-York, 1918.

2. Les ressemblances ont été montrées par Mangelsdorff, *Das Lyrische Hochzeitsgedicht bei den Griechen und Römern*, Hamburg, 1913.

3. A la réserve du Chant des Parques.

4. Pasquali, p. 21.

Le poème 61 se rattache à une cérémonie imminente ou très récente. Le poème 64 rejette dans un passé en apparence éloigné le mariage de Thétis et Pélée. Et même si les allusions à Gellius Poplicola et à Caecilius Balbus nous font voir qu'en réalité il s'agit d'un passé plus récent, il y a tout de même quelques années qui ont dû s'écouler depuis la cérémonie racontée pour que ces scandales aient eu le temps de se produire.

Bref, tout cela indique que le poème 64 n'est pas un épithalame comme le poème 61 en était un accompagné des classiques souhaits de progéniture. C'est, au contraire, un poème généthliaque encadré dans un récit rétrospectif de mariage, et destiné à un couple qui était marié depuis un certain temps en 54 av. J.-C.

4. — *Les rapports de Catulle avec César et Pompée.*

Avant d'aller plus loin, je dois étudier les relations que Catulle a entretenues avec César et Pompée[1]. Elles ont été bonnes, peut-être même excellentes, jusqu'en 55 av. J.-C. Le père de Catulle était l'hôte de César à Sirmio[2]. L'entente cordiale de Pompée et de César fut d'abord bien accueillie par le poète : en parlant du théâtre inauguré en 55 av. J.-C., il emploie le nom de Magnus (poème 55, v. 6) et non celui, plus courant et moins élogieux, de Pompeius, de même que dans le poème 11 (v. 11-12) il parle des trophées du grand César. Mais brusquement, en cette même année 55 av. J.-C., il attaque les scandaleuses largesses de César à son favori Mamurra (poème 29) et, par la même occasion, Pompée (poème 29, v. 24). Il fait une allusion méchante aux deux consulats de Pompée et à la conduite légère de son ex-femme Mucia (poème 113). Il attaque enfin dans le poème 54, et surtout dans le poème 57, César « le général unique ». Nous savons qu'en même temps Calvus, l'ami de Catulle, s'est livré à une campagne parallèle[3]. Suétone nous apprend que César sentit que les railleries d'aussi grands poètes le déshonoraient. Ayant appris que Calvus essayait de se réconcilier avec lui par l'entremise d'amis communs, il lui écrivit le premier[4] et, d'autre part, Catulle s'étant ex-

1. Voir Weinreich, *Die Distichen des Catulls*, Tübingen, 1926, p. 16.

2. Suétone, *J. César*, 73. — T. Frank, *Catullus and Horace*, p. 5 et p. 38. Je n'ai pu lire l'opuscule de Pleitner sur les épigrammes de Catulle contre César et Mamurra paru à Spire en 1849.

3. Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, 7, 4, 7. — Suétone, *César*, 49, 1 et 73; voir Münzer, article *Licinius*, n° 113, p. 433-434; P. W., *Real. Enc.*, 13.

4. Suétone, *César*, 73.

cusé, il l'invita le jour même à souper et reprit comme auparavant ses relations d'hospitalité avec le père du poète[1].

Il importe de bien préciser les modalités et la date de cette réconciliation. Elle ne put s'accomplir que lorsque César revint de Gaule Transalpine, puisqu'une invitation à souper la scella. Or, César ne revint en Cisalpine qu'au début de 54 av. J.-C.[2] et ne put être de nouveau reçu par le père de Catulle que de janvier à mai 54[3]. Il est impossible que Catulle ait ensuite continué à attaquer Mamurra sous le pseudonyme de Mentula, déjà employé dans le poème 29 (v. 13)[4]. En effet, il faudrait alors dater le poème 54, « Fâche-toi une seconde fois contre mes ïambes, général unique », d'après une réconciliation dont Suétone nous laisse entendre qu'elle fut définitive. D'autre part, la brouille aurait été de trop longue durée. On peut admettre, je crois, que le souper de l'hiver ou du printemps 54 clôt cette campagne d'épigrammes qui avait commencé dans le courant de 55.

Mais le récit de Suétone, s'il est exact, n'est peut-être pas complet. Sans doute Catulle s'est excusé. Mais pas immédiatement après avoir attaqué César. Comment interpréter les deux vers du poème 93 :

> « Je n'ai pas trop le désir, César, de vouloir te plaire
> ni de chercher à savoir si tu es blanc ou noir[5] »,

si ce n'est comme une réponse négative à des avances de César ou de ses amis en vue d'une réconciliation[6]?

Je dois indiquer ici que j'attribue à Virgile lui-même un rôle dans ces pourparlers. La IX^e^ Bucolique contient des vers adressés par MENALCAS à DAPHNIS et j'ai essayé de démontrer dans mon livre *Les masques et les visages dans les Bucoliques de Virgile*[7] que MENALCAS est Virgile lui-même, tandis que DAPHNIS représente Catulle. Ces vers invitaient DAPHNIS-Catulle à chan-

1. Suétone, *César*, 73.
2. *De Bello Gallico*, V, 1.
3. T. Frank, *Catullus and Horace*, p. 112-113.
4. Contre Schanz, *Gesch. des lat. Liter.* I, 2[3], p. 69.
5. Nil nimium studeo, Caesar, tibi uelle placere
nec scire utrum sis albus an ater homo.
6. T. Frank, p. 89.
7. Voir notamment sur la IX^e^ Bucolique les p. 26, etc., et sur l'identification de MENALCAS le chapitre II, p. 18, etc. Sur DAPHNIS, voir le chapitre VI, p. 107, etc.

ter, au lieu du lever d'astres anciens, l'astre de César, descendant de Dioné[1]. Il est clair que les astres anciens sont, dans l'œuvre de Catulle, représentés par la Chevelure de Bérénice et surtout par Vesper[2]. Les vers de Virgile invitaient donc Catulle à chanter en la planète Vénus non seulement Vesper, qui amène la mariée à l'époux, mais encore l'aïeule de César. Ils l'invitaient à passer de l'épithalame à la louange du vainqueur des Gaules. Or, des vers de cet ordre ne purent être adressés par MENALCAS-Virgile à DAPHNIS-Catulle qu'après le moment où Virgile eut, vers l'âge de seize ans, échangé ses premières productions poétiques contre le fameux « Passer » de Catulle[3], c'est-à-dire en 54 av. J.-C.

Si l'on songe que Dioné, aïeule de César, mère de Vénus, était précisément la fille de l'Océan et de Thétis, voilà qu'un lien insoupçonné se révèle entre le poème 64 de Catulle et la famille de César! Ce Vesper, qui va amener à Pélée sa fiancée[4], sera donc l'astre de César descendant de Dioné! Mais Vénus n'était que la petite-fille de Thétis et, pour cette raison, la planète ne pouvait pas encore jouer de rôle important dans le poème 64. Toujours est-il qu'en l'an 54 Catulle, déférant aux désirs de Virgile adolescent, chantait, au lieu d'un épithalame ordinaire, les noces merveilleuses de Thétis, lointaine aïeule des Césars!

5. — *La clef du poème 64.*

A présent nous allons pouvoir déterminer le couple auquel était destiné le poème 64.

1° Alors que Junia Manlius et le petit Torquatus du poème 61 n'étaient comparés respectivement qu'à Pénélope, Ulysse et Télémaque (poème 61, v. 216-230), les mariés du poème 64 étaient une déesse et un héros dont le fils devait être un demi-dieu (v. 323-324, 383).

2° Le couple du poème 64 était très épris, très amoureux (v. 19-64, 334-336, 372-374).

1. IX[e] Bucolique, v. 46-47 :
Daphni, quid antiquos signorum suspicis ortus
Ecce Dionaei processit Caesaris astrum.
2. Poème 62, v. 1, etc.
3. Martial, IV, 14, v. 13-14 :
Sic forsan tener ausus est Catullus
magno mittere Passerem Maroni.
4. Poème 64, v. 328-329.

3° La naissance d'un fils n'était pas seulement souhaitée comme dans le poème 61, mais formellement prédite par les Parques, interprètes solennelles de la destinée.

4° L'époux représenté par Pélée était à la fois un héros guerrier et un prince d'une opulence inouïe. Pélée, rempart de l'Émathie (v. 324), colonne de la Thessalie (v. 26), possède un palais étincelant d'or et d'argent (v. 44), un trésor royal (v. 46), des sièges d'ivoire (v. 45-303), des coupes translucides (v. 45), un lit nuptial orné d'ivoire hindou et couvert d'un tissu bordé de pourpre et brodé (v. 48-50, 265-266).

5° Enfin l'épilogue du poème 64 rejette le mariage du couple à une période heureuse, mais déjà passée, à laquelle a succédé une ère de crime (v. 1, 382, 397).

Tous ces traits nous permettent d'affirmer que Thétis représentait Julia, fille unique de César, que Pélée représentait Pompée, gendre de César, tandis qu'Achille représentait l'enfant attendu par Julie et Pompée en l'an 54 av. J.-C.

1° Nul ne doutera que Julia ait pu être assimilée à la déesse Thétis dont elle descendait et, par conséquent, l'enfant de Julia au demi-dieu Achille. D'autre part, le poète pouvait assimiler Pélée au héros humain Pompée.

2° L'amour très vif et réciproque de Julia et de Pompée nous est attesté par les historiens : Pompée refusa de répudier Julia[1] et Julia est à juste titre rangée, par Valère-Maxime, parmi les exemples romains d'amour conjugal[2].

3° Julia mourut des suites de ses couches prématurées à la fin de septembre 54 av. J.-C.[3], après avoir mis au monde un enfant sur le sexe duquel les historiens ne sont pas d'accord. Dans le courant du printemps et de l'été de 54, il était permis à un poète d'espérer que la naissance de cet enfant allait fixer pour longtemps les destins de Rome. Gage d'union durable entre César et Pompée, peut-être cet enfant garantirait-il un jour Rome de ces Parthes contre lesquels Crassus guerroyait alors et renouvellerait-il, en les dépassant, les exploits d'Achille...

1. Plutarque, *Pompée*, 49.

2. Valère-Maxime, IV, 6. *De amore coniugali*, 4; Plutarque, *Pompée*, 53. Voir aussi Lucain, *De Bello ciuili*, III, 13.

3. Plutarque, *César*, 23; *Pompée*, 53. — Dion-Cassius, 39, 64. — Tite-Live, *Periochae*, 106. — Dion-Cassius, 40, 44, 3. — Suétone, *César*, 26. — Velleius Paterculus, 2, 47, 2. — Lucain, *De Bello ciuili*, V, 473.

4° Pompée répond au « signalement » de ce Pélée à qui Catulle fait dire par les Parques que « par ses *grandes* vertus » il augmente « sa remarquable gloire[1]. » Pompée était « la colonne » de l'empire romain comme Pélée celle de la Thessalie[2]. De plus Pompée était un seigneur riche et fastueux. Il possédait à Rome, non loin du théâtre inauguré en 55 av. J.-C., une maison d'un luxe inouï[3]. Les coupes qui étincelaient sur ses tables étaient les fameuses coupes myrrhines, dont il a introduit l'usage à Rome[4]. Et comme rien ne nous oblige à croire que la « tapisserie » d'Ariane à Naxos soit une peinture ou une sculpture[5], j'y verrais volontiers une « tapisserie », c'est-à-dire une étoffe brochée, rehaussée d'or et garnie de pourpre, jetée sur le « lectus genialis » de Julia dans l'atrium de la maison du Champ-de-Mars[6]. On remarquera, en effet, que dans la description du lugubre mariage de Marcia, Lucain, en nous signalant l'absence « de lit dressé sur des gradins d'ivoire, de couvertures rehaussées de broderies d'or[7] », nous confirme que le lit nuptial de parade décrit par Catulle est bien de l'époque un peu antérieure aux guerres civiles, comme la maison décrite par Catulle est une maison romaine[8].

5° Enfin, le mariage de Pompée et Julia remonte à 59 av. J.-C. et l'espoir que l'on pouvait fonder alors sur des temps heureux devait, en 54, sembler bien problématique[9]. De là, le ton désenchanté de l'épilogue du poème 64.

A ces divers motifs de croire que l'œuvre fait allusion à Pompée et Julie s'en ajoutent d'autres. Catulle est discret sur la mère de

1. Poème 64, v. 324 : « o decus eximium *magnis* uirtutibus augens ».

2. Valère-Maxime, V, 1, 10, sur Pompée mort « paulo ante Romani imperii *columen* habitum ».

3. Voir Plutarque, *Pompée*, 40.

4. Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, 37, 18.

5. Voir les v. 50 et 265-266.

6. Voir, sur ces *Attalicae uestes*, Pasquali, p. 6, n. 1 ; Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, 8, 196, et 33, 63 ; Chapot, article *textrinum* de Daremberg-Saglio, V, p. 172.

7. Lucain, *De Bello ciuili*, II, v. 354, voir v. 356 et 357 :

gradibus adclinis eburnis
stat torus et picto uestes discriminat auro.

8. Voir Pasquali, p. 6. J'ajoute que la « regia gaza » de Pélée serait le trésor royal de Mithridate, acquis du reste après le mariage.

9. Velleius Paterculus, 2, 44, 3. — Plutarque, *César*, 14 ; Florus, 2, 13, 13. — Suétone, *César*, 21. — Appien, *Bell. ciu.*, 2, 14-50-51. — Dion-Cassius, 38, 39, 1. — Cicéron, *Ad Atticum*, 2, 17, 1.

la mariée Thétis[1]. Cela s'explique, car Cornelia, mère de Julia, avait divorcé d'avec César. En revanche, les v. 19-20-21 insistent non seulement sur la passion de Pélée pour Thétis, mais encore sur le fait que la déesse n'a jugé indigne d'elle un hymen humain et sur celui que son père lui-même a sanctionné son union[2]. Or on sait que Julia s'est mariée tard et que César rompit ses fiançailles avec Caepion pour la donner à Pompée[3].

Enfin le poète Lucain, nous l'avons vu plus haut, n'ignorait sans doute pas les circonstances où Catulle avait composé le poème 64 et il l'imite nettement dans les passages où il est question de Julia[4].

Je considère donc comme établi qu'en 54 av. J.-C. Catulle composa le poème 64 en l'honneur de l'enfant attendu par Julia et Pompée.

6. — *Le poème 64 et la IVe Bucolique.*

Ce résultat est d'une importance capitale pour l'interprétation de la IVe Bucolique de Virgile. J'ai essayé de montrer dans mon livre que Virgile s'était inspiré en chantant l'enfant de la partie du poème 64 où Catulle chantait Achille, parce que le héros grec et l'enfant virgilien étaient tous deux fils de déesse et de mortel. Ceci me conduisait à reconnaître en Marcellus l'enfant de la IVe Bucolique[5]. Or, si le poème 64 de Catulle avait déjà été composé en l'honneur de la naissance d'un jeune rejeton de la famille des Césars, quelle confirmation mon hypothèse trouve de ce chef! Au généthliaque de Catulle en l'honneur de l'enfant qui devait unir Pompée et César, correspond rigoureusement le généthliaque de Virgile en l'honneur de l'enfant qui devait unir Octave et Marc-Antoine.

Si Virgile a jadis conseillé à Catulle d'écrire un poème sur

1. Les deux vers 379-380, faisant suite à ceux sur la nourrice, lui sont seuls consacrés.

2. Poème 64, v. 19 : Tum Thetidis Peleus incensus fertur amore,
20 : Tum Thetis humanos non despexit hymeneos
21 : Tum Thetidi pater ipse iugandum Pelea sanxit.

3. Suétone, *César*, 21. — Plutarque, *César*, 14, 3; *Pompée*, 47, 4. — Appien, *Bell. ciu.*, 2, 50.

4. *De Bello ciuili*, v. 111 et suiv. (voir notamment aux v. 113-114 : « abstulit ad manes *Parcarum* Iulia *saeua* | intercepta *manu* »).

5. Voir mon ouvrage *Les masques et les visages dans les Bucoliques de Virgile*, chap. v, p. 58, et *Revue des Études latines*, 1929, p. 254 et 255.

César, descendant de Dioné, et contribué ainsi indirectement à l'éclosion d'une œuvre sur Thétis, mère de Dioné, il a tout naturellement imité cette œuvre quand il a eu lui-même à chanter le plus récent des descendants de Thétis, Dioné et César, c'est-à-dire le petit Marcellus.

Catulle avait chanté la destinée d'Achille pour exalter par voie d'allusion un Achille romain. Virgile devait fatalement songer au poème 64 et, en particulier, aux prédictions des Parques sur Achille pour chanter un autre Achille romain. Catulle avait écrit un poème de forme épique sur un prétendu événement de l'âge d'or. Virgile a écrit une bucolique où il place l'âge d'or dans le présent et l'avenir. L'identité de situation n'est pas absolue, car Virgile est plein d'espérance et Catulle déjà désenchanté, car l'enfant virgilien est né, tandis que l'enfant catullien est attendu, car le mariage d'Octavie et la naissance de Marcellus ont été presque simultanés, tandis que le mariage de Julia et la naissance de son enfant ont été séparés par plusieurs années. Mais les analogies des deux poèmes s'expliquent cependant par le fait que tous deux chantent une fête de famille, une naissance dans la famille des Césars.

Évidemment, la mort prématurée de l'enfant de Julia n'était pas un précédent encourageant pour Virgile. Mais un « poète-lauréat » ou, si l'on préfère, un « poète-client » comme Virgile ne se laisse pas décourager facilement et, après la mort de Marcellus adolescent, on le verra reporter ses prédictions et les espoirs de Rome sur Auguste en personne[1].

La IV[e] Bucolique descend en ligne directe du poème 64 de Catulle et, comme ce dernier, c'est un généthliaque composé en l'honneur d'un parent d'Achille et de Thétis, c'est-à-dire d'un rejeton de la famille des Césars.

Léon Herrmann.

Université de Bruxelles, le 27 mars 1930.

1. Voir notamment dans l'*Énéide*, VI[e] livre, les v. 788, etc., et surtout le v. 791 : « Hic uir, hic est tibi quem promitti saepius audis. »